



« La réindustrialisation française ne se fera pas sans un tissu d'ETI plus dense »

La France compte 19 ETI industrielles par million d'habitants. L'Allemagne en compte 52. Dans cet écart se trouve l'essentiel du retard industriel français, démontre Alban Magro, chercheur associé à l'Institut Thomas More.

On parle souvent de réindustrialisation comme d'une affaire de « si », de « comment » ou de « où ». « Si » la France peut encore se réindustrialiser face à la concurrence chinoise et intra-européenne. « Comment » y parvenir, alors que l'industrie manufacturière française ne représente plus que 9,6 % du PIB, loin des niveaux allemand (18 %) ou italien (15 %) ? « Où » implanter les nouvelles usines pour rebâtir un tissu productif solide et enraciné ?

Ces questions sont essentielles. Mais elles en oublient une autre, plus décisive encore : « qui » portera cette réindustrialisation ?

Les ETI, le chaînon manquant La réponse ne peut pas reposer uniquement sur les grands groupes, aussi indispensables soient-ils. Elle ne peut pas davantage s'appuyer seulement sur une multitude de PME, souvent dynamiques mais trop fragiles pour investir massivement, exporter durablement ou affronter seules une concurrence mondiale féroce. Entre les deux se trouve le chaînon manquant de notre appareil productif : l'entreprise de taille intermédiaire (ETI).

Une ETI compte, au sens statistique, entre 250 et 5.000 salariés, sous certains seuils de chiffre d'affaires ou de bilan. Sa force est d'occuper cet espace intermédiaire : plus agile qu'un grand groupe, plus robuste qu'une PME, elle peut investir, innover, exporter et structurer un bassin d'emploi. Elle garde un ancrage territorial fort, tout en ayant la taille critique nécessaire pour se projeter à l'international. C'est l'un des ressorts principaux du fameux Mittelstand allemand.

CHRONIQUE - Industrie : un nouvel essor français est-il possible ?

CHRONIQUE - La délicate question de la place des grands groupes dans notre espoir de réindustrialisation

Ce n'est pas un détail de vocabulaire. L'Allemagne ne doit pas seulement sa puissance industrielle à Siemens ou BMW : elle s'appuie aussi sur une profondeur exceptionnelle d'entreprises familiales, souvent peu connues du grand public, mais leaders sur des niches techniques mondiales. L'Italie offre une autre leçon : ses districts industriels montrent qu'un réseau dense peut produire de la puissance lorsqu'il partage sous-traitance, formation, savoir-faire et culture de l'export.

Un tissu productif trop polarisé Or la France souffre d'un déséquilibre ancien. Elle dispose de grands champions industriels dans l'aéronautique, la défense, l'énergie, les transports ou le luxe. Elle compte aussi beaucoup de PME inventives. Mais elle manque de ce continuum qui permet à des PME industrielles de grandir, d'atteindre la taille critique et de devenir des ETI exportatrices. Le résultat est connu : un tissu productif trop polarisé, avec quelques locomotives d'un côté et une base de petites entreprises insuffisamment puissantes de l'autre.



Les chiffres le montrent. Le nombre total d'ETI françaises a progressé, d'environ 5.400 en 2017 à près de 6.800 en 2022. Mais cette dynamique masque une stagnation dans l'industrie : le nombre d'ETI industrielles est resté quasi stable entre 1994 et 2022, de 1.260 à 1.275 entreprises. On pourrait souligner une certaine résilience par rapport au nombre de PME industrielles qui, lui, a chuté de 33 % sur la période.

ANALYSE - Les ETI françaises, ces champions industriels qui veulent peser dans le « Mittelstand » européen

EXCLUSIF - « On leur doit un quart des ouvertures de sites industriels » : comment l'activité des ETI « ruisselle » sur les territoires

Néanmoins, leur nombre reste trop faible si l'on veut réellement espérer une réindustrialisation. Rapportée à la population, la France compte environ 19 ETI industrielles par million d'habitants, contre 52 en Allemagne, même si les catégories statistiques ne sont pas identiques.

Il ne s'agit pas d'opposer les ETI aux grands groupes. Mais une stratégie industrielle ne peut pas se limiter à quelques mégaprojets. Elle doit aussi faire grandir des entreprises intermédiaires.

Faire des ETI un objectif de politique économique La priorité est donc claire : faire des ETI industrielles un objectif explicite de politique économique. Cela suppose d'alléger les freins fiscaux, sociaux et normatifs au passage de la PME à l'ETI, de faciliter l'accès au capital patient, de mieux accompagner les transmissions familiales, de renforcer l'accès aux marchés publics, d'aider davantage à l'export et de rendre ces entreprises plus attractives pour les jeunes diplômés.

La réindustrialisation française ne se jouera pas seulement dans les grands plans ou les annonces d'usines vitrines. Elle se jouera dans notre capacité à reconstruire ce ventre productif trop longtemps négligé.

Alban Magro est chercheur associé à l'Institut Thomas More.

Une ligne de production d'Efferalgan dans l'usine UPSA d'Agen. Le nombre d'ETI industrielles est resté quasi stable en France entre 1994 et 2022, montrant une plus grande résilience que les PME.

Credits: AFP